

FINANCES – BUDGET PRINCIPAL
DÉCISION MODIFICATIVE N° 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 22-099

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 12 décembre à 16h30, le Conseil d'Administration du CCAS de Cambrai, dûment convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Virginie WIART, Vice-Présidente Déléguée.

Date de la convocation : le lundi 1^{er} décembre 2022.

Nombre de membres en
exercice : **17**

Présents : 9

Votants : 11

Présents :

Mme Virginie WIART, Mme Dominique CARDON, Mme Maria-José POMBAL, Mme Sylviane LIENARD, Mme Florence NOCHELSKI, Mr Jean-Louis DELHAYE, Mme Jocelyne PEYRAT-ARMANDY, Mme Sabine CAGNARD, Mr Alain DELEVALLEE.

Excusés :

Mr François-Xavier VILLAIN, Mme Françoise DEMONTFAUCON, Mr Jean-Pierre BAVENCOFFE, Mme Sylvie LABADENS, Mr Marc DERASSE, Mr Michel MAUPRIVEZ, Mme Monique BOUQUIGNAUD, Mme Brigitte BRACQ.

Procurations :

Mr Marc DERASSE à Mr Jean-Louis DELHAYE, Mme Monique BOUQUIGNAUD à Mme Sylviane LIENARD.

Secrétaire de séance : Mme Blandine LASSERON.

Objet : Adoption de la décision modificative n° 11 du Budget Principal.

13/12/2022	Edition de Décision Modificative	1 / 1
------------	---	-------

Décision modificative n°11 (Crédit supplémentaire)

Description : ajustements dépenses rappel APL et dotations amortissements

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 011 6188 610 /610M		2 000,00	
D F 042 6811 5233 /5233A (ordre)	17 267,00		
D F 67 678 5233 /5233A	3 000,00		
R F 77 7713 5234 /5234A	8 700,00		
R F 77 7718 02 /020A	9 567,00		

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures		20 267,00
	Réductions		2 000,00
Recettes :	Ouvertures		18 267,00
	Réductions		
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	2 000,00
Solde Réductions	2 000,00
Ouv. - Réd.	

Publié le : 27 Décembre 2022 à 11:35

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1
de la Loi n° 82.623 du 22.07.82
Transmis à la Sous-Préfecture le : **19 DEC. 2022**
Et publication ou notification du : **19 DEC. 2022**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,
La Vice-Présidente,

François DEMONTFAUCON.

